



---

**Conseil général**  
Échange

A0708-CG-008

## **Quelques jalons d'analyse de la conjoncture**

Les 17, 18 et 19 octobre 2007

- Siège social
- Bureau de Québec

Centrale des syndicats du Québec  
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3  
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7  
Adresse Web : <http://www.csq.qc.net>

Téléphone : (514) 356-8888  
Téléphone : (418) 649-8888

Télécopie : (514) 356-9999  
Télécopie : (418) 649-8800

## 1. Sur la scène internationale

### 1.1 Une mondialisation qui hoquette, mais qui poursuit son avancée

La perte de la souveraineté des États est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur. Les décisions échappent aux élus, que l'on parle d'accords commerciaux ou d'accords sur la sécurité, l'avenir des pays se décide souvent en vase clos par des groupes d'hommes d'affaires et d'experts de tous ordres affectés à leur service. Les grandes institutions internationales sont en difficulté, notamment le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le G8 :

- Le FMI est en déficit et le principal défi de son nouveau président, le Français Dominique Strauss-Khan, sera d'assurer la relance de cette institution dont la crédibilité est actuellement à son niveau le plus bas ;
- Que ce soit le FMI ou la BM, dirigée pour sa part par un États-Unien, ces deux organisations rencontrent des difficultés financières, car plusieurs pays ont moins besoin de leurs prêts en raison de la forte croissance de l'économie mondiale alors que d'autres évitent d'avoir recours à leurs prêts ou encore créent leur propre banque<sup>1</sup> pour ne plus transiger avec ces institutions internationales ;
- À l'OMC, les négociations entourant le cycle de Doha sont en panne. Par contre, plusieurs pays optent pour des accords bilatéraux qui sont plus contraignants et plus opaques. À titre d'exemple, le Canada tente de négocier un accord de libre-échange avec la Colombie, le Pérou et la République dominicaine et, aussi, de conclure une entente avec la Corée du Sud et Singapour ;
- Les pays du G8 doivent concurrencer les puissances économiques émergentes, notamment la Chine, le Brésil et l'Inde ;
- En Amérique latine, plusieurs pays ont choisi d'intégrer l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA), un nouvel accord commercial lancé par le président du Venezuela, Hugo Chavez, pour contrer la ZLEA ;
- En Amérique du Nord, c'est un Partenariat pour la Sécurité et la Prospérité (PSP) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique qui est négocié en secret et dont les priorités sont déterminées par le Conseil nord-américain sur la compétitivité (CNAC). Initiative des élites économiques et politiques, ce Partenariat vise à construire une communauté économique sécuritaire de l'Amérique du Nord (intégration des marchés, uniformité des politiques d'immigration sur la doctrine américaine et politiques communes de sécurité notamment par l'établissement d'un commandement militaire unifié pour l'Amérique du Nord). C'est toute la capacité des États à définir les politiques publiques qui est en jeu. En effet, ce Partenariat compromet la capacité de

---

<sup>1</sup> Nous pensons au cas de l'Argentine et du Venezuela qui ont créé la Banque du Sud.

l'État à définir des politiques publiques autonomes en amenant les États signataires à fixer des normes harmonisées dans les secteurs régissant la santé, la sécurité alimentaire et l'environnement.

La financiarisation de l'économie mondiale risque d'aboutir à des scénarios catastrophiques dans plusieurs pays. De plus, selon celui qui a été durant 18 ans le gourou de la Réserve fédérale américaine (FED), Alan Greenspan, « la chute des prix des biens causée par l'arrivée de centaines de millions de nouveaux travailleurs de pays émergents dans l'économie capitaliste tire à sa fin. Le retour des pressions inflationnistes n'est pas loin<sup>2</sup> ». Dans l'ensemble des pays industrialisés, la croissance du nombre de personnes retraitées effectue une pression sur les régimes de retraite à un point tel que plusieurs pays s'engagent dans des réformes majeures de leur régime (ex. : la France). De plus, on observe une croissance des inégalités sociales et des écarts de revenus.

## **1.2 Une polarisation politique à l'échelle internationale**

Recul des droits humains, guerre au terrorisme, montée de l'intégrisme religieux, militarisation accrue, la conjoncture mondiale est loin d'être rassurante. Le durcissement des politiques ne frappe pas seulement les questions économiques, mais aussi les politiques d'immigration et les enjeux de sécurité. Plusieurs pays comme les États-Unis, le Canada, la France, l'Allemagne, l'Australie et de nombreux pays de l'ancienne Europe de l'Est sont dirigés par des gouvernements de droite alors que d'autres gouvernements, comme ceux du Brésil, de l'Italie ou, encore, de la Grande-Bretagne, se comportent comme s'ils avaient été élus sur une plate-forme de droite.

Par contre, sur le continent sud-américain, des gouvernements de gauche élus démocratiquement dirigent les destinées de plusieurs pays. Quant à l'Amérique centrale, elle est perçue comme une zone sinistrée, une zone de répression, en pleine détérioration économique. Haïti présente de faibles lueurs d'espoir et les inconnues planent sur l'avenir de Cuba et la succession de Fidel Castro.

Il faut prendre la mesure de l'instabilité politique de plusieurs pays confrontés soit à une guerre civile, soit à une occupation de leur territoire. À titre d'exemple, au Moyen-Orient la situation risque de s'embraser davantage. Loin de se régler, la crise palestinienne a franchi un nouveau pas par la décision d'Israël de déclarer Gaza « entité hostile » avec, comme conséquence, l'étranglement économique accéléré de cette région à cause des limites imposées à la circulation des biens, des personnes et des transactions financières. À cet égard, il faut souligner l'incapacité des Nations Unies à instaurer un ordre mondial pacifié.

La question du développement, tout comme la recherche d'alternatives au modèle actuel, occupent plus de place dans les débats. De plus en plus de gens s'interrogent sur les excès du capitalisme, à gauche, bien sûr, mais aussi à droite.

---

<sup>2</sup> Rudy Le Cours, « Le retour de l'inflation », *La Presse Affaires*, 20 septembre 2007, p. 2.

Par exemple, le recul des services publics, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, a des conséquences sur la qualité de la main-d'œuvre et dessert le capitalisme. S'il y a une remise en question du système à gauche, à droite, on se questionne sur la financiarisation et l'hyperconcentration du capital.

Du côté de l'environnement, les catastrophes écologiques provoquées par les changements climatiques forcent les gouvernements (même en Chine) à développer des politiques qui répondent aux demandes de plus en plus pressantes des populations. Ces efforts ont été soulignés par la remise du Prix Nobel de la Paix à l'ancien vice-président démocrate américain Al Gore et au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat<sup>3</sup> (GIEC) afin de récompenser leurs efforts à éveiller les consciences sur les risques que représentent les changements climatiques. Cette reconnaissance ne peut toutefois occulter le fait que, dans la majorité des pays, les débats sont difficiles. Ainsi, en France, un débat se dessine et met en cause deux visions du développement durable. D'un côté, il y a la tenue d'un Grenelle Environnement qui réunit pour la première fois l'État et les représentants de la société civile afin de définir une feuille de route pour l'écologie, le développement et l'aménagement durables. D'un autre côté, il y a les conclusions d'un groupe de travail réuni autour de Jacques Attali et qui recommande d'assouplir le principe de précaution lors de l'examen de projets d'envergure afin de libéraliser la grande distribution et de favoriser la croissance.

L'unification des forces syndicales dans le monde, illustrée par les grandes fusions qui viennent de donner naissance à la Confédération syndicale internationale (CSI), est un immense progrès qui ne doit pas occulter le fait qu'on est loin d'assister au renforcement du mouvement syndical dans le monde et à l'échelle de chaque pays.

Il est vrai que dans certains pays, l'accès à la syndicalisation s'est amélioré, par exemple au Maroc ou dans certains pays d'Amérique latine. Dans la plupart des pays, le constat est négatif. En Amérique centrale, on parle de stagnation, de privatisation, de perte d'emplois, de prolifération de l'économie informelle et d'incertitude syndicale. En Asie, l'exploitation de la main-d'œuvre infantile, la traite des femmes et des enfants se développent à un rythme effréné. En Chine, immense bassin de main-d'œuvre bon marché, on assiste toutefois à un décollage pour certaines couches de la société dont les conditions de vie s'améliorent de façon substantielle. Par ailleurs, la pression du mouvement syndical international entraîne certains progrès et on peut parler d'avancée dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises.

En Europe, parallèlement à la prolifération du phénomène des travailleurs migrants, des délocalisations et des fusions, on assiste à un questionnement sur les grandes alliances entre partis politiques et syndicats. La faiblesse du mouvement syndical et

---

<sup>3</sup> Créé en 1988 par les Nations Unies pour guider les gouvernements, le GIEC regroupe 2 500 chercheurs de plus de 130 pays. En 2007, il a rendu public plusieurs rapports imputant aux activités humaines le réchauffement climatique en cours.

l'absence d'avenir pour les jeunes se font cruellement sentir en Russie. L'Afrique n'est pas en reste avec une jeunesse sans espoir et un mouvement syndical éclaté.

## **2. Du côté canadien**

### **2.1 Le remaniement ministériel**

Au milieu du mois d'août, le premier ministre Harper a remanié son cabinet, mais la direction politique n'a pas changé. Le bureau du premier ministre poursuit la concentration du pouvoir entre ses mains et surveille étroitement les ministres et leurs interventions publiques. Qualifié de jeu de chaise musicale, ce remaniement avait comme objectif de s'assurer que les ministres responsables des questions litigieuses, notamment la mission canadienne en Afghanistan, le financement de la culture et des festivals, puissent mieux se faire comprendre de la population, particulièrement au Québec.

Ce remaniement était aussi l'occasion de formuler ce que pourraient être les nouvelles priorités du gouvernement conservateur remanié. Ces priorités s'inscrivent en continuité à celles déjà au menu, car, comme le souligne Stephan Harper : « ce gouvernement n'est pas ici pour faire des virages soudains, des changements de cap à 180 degrés, et des priorités n'apparaîtront pas de nulle part ». Les nouvelles priorités sont les suivantes :

- La défense de la souveraineté canadienne, notamment en Arctique ;
- La réduction du fardeau fiscal ;
- La lutte contre le crime ;
- L'environnement ;
- La consolidation de la fédération.

Le gouvernement Harper persiste à protéger, envers et contre tous, le développement des sables bitumineux de l'Alberta pour assouvir la voracité énergétique des États-Unis. Faisant fi de l'opposition de la population canadienne et sans consulter la Chambre des communes, il a adhéré au Partenariat Asie-Pacifique<sup>4</sup> pour le développement vert et le climat. Il y a toutes les raisons de se méfier de ce nouveau partenariat, car celui-ci stipule que la réduction de la pollution de l'air et la lutte contre les changements climatiques ne doivent pas nuire à la croissance économique. Plus encore, ce partenariat permettrait au Canada de mettre fin à son interdiction de vendre du matériel nucléaire à l'Inde.

---

<sup>4</sup> Les pays fondateurs de ce partenariat sont les États-Unis, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et l'Australie.

## 2.2 Vers des élections à l'automne ? Le doute s'installe

Stephan Harper a annoncé ses intentions. Il a prorogé la présente session parlementaire. Il y aura un discours du Trône le 16 octobre 2007, en soirée ! Lors de la semaine suivante, il devra affronter un vote de confiance. S'il gagne ce vote, il exhorte les partis d'opposition à le laisser gouverner sans obstruction, notamment en matière de justice. Avec la fin de la dernière session et cette prorogation, 30 projets de loi sur 64 n'auront pas été adoptés, notamment le projet C-30 sur la qualité de l'air, substantiellement modifié par l'opposition, qui ne sera pas présenté à nouveau.

S'il y avait une élection fédérale, le Parti conservateur (PC) estime que ses chances d'être réélu sont relativement bonnes, et ce, malgré le poids de l'opinion publique, particulièrement au Québec, qui s'oppose à la mission en Afghanistan perçue comme une mission en rupture avec la participation canadienne à des opérations multilatérales. Devant la grogne, est-ce que le gouvernement procédera à une redéfinition de la politique étrangère du Canada (fin possible de la mission en février 2009) ou maintiendra-t-il ses orientations ? Il ne semble pas que la réponse viendra dans le discours du Trône si on se fie aux déclarations de Stephan Harper lors de sa rare conférence de presse tenue le 3 octobre dernier :

Le Parlement doit prendre une décision. Nous voulons que cette décision soit prise dans un processus responsable qui considère toutes les conséquences de l'implication à long terme du pays. Est-ce que je vais annoncer dans le discours du Trône que voilà, le gouvernement se retire de l'Afghanistan demain ? Je pense que non<sup>5</sup>.

L'élection du gouvernement libéral à Queens Park n'est pas nécessairement une bonne nouvelle pour le gouvernement Harper. En effet, la défaite cuisante des conservateurs laisse présager les difficultés à venir pour ceux-ci s'il y avait une élection fédérale, car que ce soit au provincial ou au fédéral il s'agit de la même organisation. Plus encore, la carte électorale est la même à une circonscription près. Au Québec, le PC n'arrive pas à percer dans la région de Montréal, mais il s'estime crédible et se perçoit comme le meilleur défenseur des intérêts des Québécoises et des Québécois. Aux prochaines élections, la poussée des conservateurs pourrait même s'accroître grâce, en partie, aux alliances entre le PC et l'Action démocratique du Québec (ADQ). Comme le signalait Laurence Cannon au journal *Le Devoir* à propos de l'évolution du PC au Québec :

Mon mandat était d'enraciner le Parti conservateur au Québec et de montrer que ce n'était pas un feu de paille. Je devais montrer que les valeurs de notre parti sont près des valeurs des Québécois. Pour ça, il fallait être crédible. La reconnaissance de la nation québécoise, le déséquilibre fiscal et l'entente sur l'UNESCO ont beaucoup aidé notre crédibilité<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Alec Castonguay, « Harper pousse l'opposition au pied du mur », *Le Devoir*, 4 octobre 2007, p. A-8.

<sup>6</sup> Alec Castonguay, « Un paysage politique mouvant », *Le Devoir*, 22 et 23 septembre 2007, p. C-3.

Au lendemain des élections partielles au Québec, force est de reconnaître la faiblesse du Parti libéral du Canada (PLC). « Tous les sondages le montrent : chez les francophones, les libéraux du PLC recueillent moins de 20 % des appuis, loin derrière le Bloc (40 %) et les conservateurs<sup>7</sup>. » Cette situation tient à l'image de son chef dans la population, mais aussi aux orientations de ce parti. Selon Jean-Herman Guay, politologue : « les deux formations libérales ne sont plus les porteurs de ballon aux yeux de la majorité au Québec. Les élections [les partielles de septembre 2007] soulignent avec force ce constat et ça n'augure rien de bon [pour l'avenir]<sup>8</sup> ». En conséquence, les libéraux ne peuvent qu'espérer ne pas accentuer leur chute dans l'électorat québécois au cours des prochaines semaines et faire quelques gains ailleurs au Canada. Quant aux attentes du PLC par rapport au discours du Trône, elles se résument ainsi : confirmation de la fin de la mission de combat à Kandahar ; reconnaissance du projet de loi C-30 sur l'air pur ; adoption d'une stratégie pour soutenir la compétitivité de l'économie canadienne et élaboration d'un plan pour faire reculer la pauvreté au Canada. À noter que ce parti est le seul qui place la question de la pauvreté au cœur de son projet, question pourtant cruciale compte tenu de l'échec du Canada à enrayer la pauvreté infantile.

À la lumière de la crise que traverse actuellement le PLC, il semble se dessiner une nouvelle stratégie au sein de ce parti, soit une valse-hésitation quant à la décision de faire tomber ou non le gouvernement Harper lors du vote sur le discours du Trône. Cette stratégie repose sur le pari de certains stratèges libéraux qu'avec le temps, la population appréciera mieux le chef Stéphane Dion et qu'ainsi, le Parti évitera l'élimination du décor politique lors des prochaines élections. Il s'agit là d'un pari risqué, car il pourrait plutôt donner l'impression que ce parti fait passer ses préoccupations partisans en refusant de voter contre les idées conservatrices. Par contre, la création d'un groupe de travail présidé par John Manley permettrait aux libéraux de Stéphane Dion de souffler un peu et éviterait de faire tomber le gouvernement Harper. En effet, ce groupe a pour mandat d'étudier les avenues possibles au déploiement des troupes canadiennes en Afghanistan, notamment le retrait du contingent canadien, la réduction du nombre de soldats ou, encore, la rotation des troupes dans un autre coin de ce pays où les soldats pourraient se consacrer essentiellement à des missions humanitaires et à la reconstruction du pays.

Le Bloc québécois (BQ) n'est pas en excellente posture. Sa popularité décroît et il ne peut plus prétendre être le seul défenseur des intérêts du Québec. La légitimité de sa création, il y a 18 ans, s'effrite. Plus encore, le retour de la circonscription de Roberval-Lac-Saint-Jean dans le giron conservateur témoigne de la faiblesse du BQ à contrer la poussée des idées conservatrices (tout comme le Parti québécois qui est incapable de contrer le discours de l'ADQ). C'est pourquoi le BQ a décidé de lancer quatre nouveaux forums de réflexion sur la culture et l'identité, l'économie, la politique étrangère et l'environnement.

---

<sup>7</sup> Jean-Herman Guay, « La déroute des rouges », *Le Soleil*, 22 septembre 2007, p. 41.

<sup>8</sup> Alec Castonguay, « Un paysage politique mouvant », *Le Devoir*, 22 et 23 septembre 2007, p. C-3.

En ce qui a trait au prochain discours du Trône, le BQ pose, lui aussi, ses exigences : le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan dès février 2009, le développement de mesures pour lutter contre la crise forestière, le respect du protocole de Kyoto avec l'adoption de cibles de réduction des gaz à effet de serre et d'une approche territoriale ainsi que la mise sur pied d'une bourse du carbone, le maintien dans son intégralité du système de gestion de l'offre agricole et l'élimination du pouvoir fédéral de dépenser dans les champs de compétence du Québec. À cet égard, il faudra surveiller, quelque part en 2008, la décision de la Cour suprême dans l'affaire du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida qui conteste la constitutionnalité de l'utilisation des surplus de la caisse d'assurance-emploi par le gouvernement fédéral<sup>9</sup>.

Du côté du Nouveau parti démocratique (NPD), parti extrêmement centralisateur, il faudra voir si l'élection de Thomas Mulcair se confirmerait lors d'une élection nationale et, surtout, si cette percée peut se répéter ailleurs au Québec, particulièrement dans des circonscriptions historiquement libérales, mais qui ne se reconnaissent plus dans ce parti. Le NPD a annoncé ses priorités quant au prochain discours du Trône : réduction de l'écart entre les riches et les pauvres : le retrait immédiat des troupes de l'Afghanistan et le respect du protocole de Kyoto.

### **3. Du côté québécois**

#### **3.1 La remise en question de la social-démocratie**

« Il n'est pas pire social-démocratie qu'une social-démocratie qui a honte d'elle-même<sup>10</sup>. »

La réforme de la social-démocratie est dorénavant à l'ordre du jour de l'ensemble des pays industrialisés où droite et gauche s'affrontent sur l'articulation d'une troisième voie qui tient compte des transformations du marché du travail, ou même qui les provoque, du contexte de la mondialisation et de la capacité des États à soutenir le niveau des dépenses publiques qu'exige la survie de la social-démocratie.

Pourtant :

Si la mondialisation pose de nouveaux défis, lui imputer toute la responsabilité du chômage dans les pays développés relève bien souvent du parti pris idéologique ou de la rhétorique politicienne. [...] En effet, les inégalités d'aujourd'hui sont principalement attribuables à la transition d'un mode de production de type seconde révolution industrielle à une économie de services. Le système de protection sociale reste calqué sur le schéma du

---

<sup>9</sup> Cette décision pourrait permettre de clarifier la jurisprudence sur le pouvoir fédéral de dépenser et donner des munitions à l'une ou l'autre des parties en cause (le fédéral ou les provinces).

<sup>10</sup> « Réinventer la gauche », *Le Nouvel Observateur*, 17-23 mai 2007, p. 20.



travailleur masculin du secteur secondaire ayant eu le même emploi tout au long de sa vie. Or, un tel système ne tient pas compte de la métamorphose du marché de l'emploi des 20 dernières années : les effectifs du secteur tertiaire ont explosé, représentant maintenant la majorité des actifs<sup>11</sup>.

Selon Louis Gill :

Si essentielles soient les conquêtes sociales et démocratiques des organisations syndicales et populaires (droits à la santé, aux services sociaux, à l'éducation...) dont bénéficie l'ensemble de la population travailleuse, c'est-à-dire l'écrasante majorité de la population, elles sont un obstacle pour le capital, pour la production de profit, pour l'accumulation privée. D'où la nécessité pour le secteur privé de récupérer ce dont il a été en quelque sorte « exproprié » au fil des années avec la place croissante prise par l'État ; il s'agit de « recapitaliser » une économie dont une part toujours plus grande en est arrivée à fonctionner en échappant aux règles du capital, de redonner un caractère capitaliste à tout un ensemble d'activités dont le maintien et l'existence devront dépendre de leur rentabilité et dont le fonctionnement sera partie intégrante de l'accumulation du capital<sup>12</sup>.

Au Québec, la social-démocratie a été non seulement un modèle porteur du projet social, mais aussi d'un projet national. Attaquer ce modèle, c'est aussi attaquer le projet national. On ne doit pas se leurrer, la moulinette néolibérale qui sévit au Québec ne date pas d'aujourd'hui. Le processus d'intégration politique et institutionnelle des nouvelles règles du marché opère au Québec depuis les années 80 dans la foulée de l'adoption de l'Accord de libre-échange (ALE). La remise en cause de la responsabilité de l'État quant aux services publics s'est amplifiée depuis l'adoption du « déficit zéro », option retenue pour réduire le déficit des finances publiques plutôt qu'une véritable réforme du système fiscal.

Aujourd'hui, la remise en question de la social-démocratie a ses ténors dont « les lucides », mais aussi plusieurs relais que sont les *think tanks* de droite :

Le terme de « lucide » laisse d'ailleurs supposer un plus grand pragmatisme, une approche plus réaliste des défis économiques à venir, nous enjoignant de renoncer à certains avantages de nos systèmes sociaux pour mieux assurer notre futur. La concurrence internationale (de la Chine et de l'Inde notamment) est alors brandie comme une menace pour le confort des pays industrialisés contraints de s'adapter ou de périr face aux nuées de travailleurs à bas

---

<sup>11</sup> Paul May, « Léviathan ou bon géant ? L'État-providence en question, Les défis économiques canadiens », *Options politiques*, juillet-août 2007, p. 79.

<sup>12</sup> Louis Gill, *Les services publics : un acquis pour la société, un poids pour le capital ?*, conférence prononcée lors du colloque du SFPQ, L'État que nous voulons, les 13, 14 et 15 juin 2007. Disponible sur le site Internet du SFPQ : [www.sfpq.qc.ca](http://www.sfpq.qc.ca).

salaires qui ne s'encombrent pas d'artifices tels que l'assurance-maladie et le congé parental<sup>13</sup>.

Ainsi, l'Institut Fraser, tout en reconnaissant que le Québec progresse en matière de croissance de l'emploi, attribue la faiblesse du Québec en matière de performance économique au taux et à la durée du chômage ainsi qu'à la productivité moyenne du travail. Plus encore, cet institut cible le niveau d'emploi dans les services publics québécois et, conséquemment, le taux de syndicalisation, comme facteur amoindrissant de la performance économique et de la productivité. Pour sa part, l'Institut économique de Montréal propose une fois de plus l'idée de privatiser Hydro-Québec pour éliminer la dette et restaurer les infrastructures. Finalement, ne voulant pas être en reste, le vice-président du Conseil du patronat nous propose, dans le dernier numéro de la revue *L'Actualité*, ses « 15 idées pour un Québec fort », notamment l'allégement de la fiscalité, la privatisation de la SAAQ ou la création d'une caisse santé.

Cette révision de la social-démocratie trouve aussi écho auprès de la nouvelle chef du Parti québécois (PQ), Pauline Marois. Elle affirmait, dans son texte expliquant les motifs qui l'ont poussé à aspirer à la direction du PQ :

Nous devons « en finir » avec certaines idées toutes faites dans lesquelles une très large majorité de Québécois ne se reconnaissent plus. [...] Il faut une fois pour toutes, en finir avec cette peur de la richesse comme s'il s'agissait de quelque chose qui nous détournerait du bien commun.

S'appuyant sur un courant qui traverse la gauche européenne, elle justifie son « recentrage » de la manière suivante :

Partout en Occident, des partis de centre gauche, sans renier leurs valeurs profondes de justice sociale, d'équité, adaptent leur politique. Le Parti québécois doit mettre réellement le cap sur la prospérité économique dans une perspective de développement durable.

Un peu à la manière d'une Ségolène Royale qui avance l'idée que le socialisme de demain en sera un de marché et qu'il faut à la fois se préoccuper de production et de distribution des richesses. Elle souhaite la « rénovation de la gauche » ; en d'autres mots, l'impérieuse nécessité pour la gauche de tout remettre à plat.

### **3.2 Les attaques au modèle québécois**

#### **Privatiser les services publics**

De plain-pied dans l'ère néolibérale, la société québécoise, à l'instar de l'ensemble des pays développés, a intégré les principes de l'économie néolibérale. L'entreprise

---

<sup>13</sup> Paul May, « Léviathan ou Bon géant ?, L'État providence en question, Les défis économiques canadiens », *Options politiques*, juillet-août 2007, p. 75.

est au cœur et est le moteur de ce type d'économie. Elle devient aussi un modèle à suivre pour l'ensemble des organisations qu'elles soient privées ou publiques. Les caractéristiques principales de l'entreprise néolibérale « sont, d'une part, sa dépendance envers les marchés financiers et, d'autre part, la polyvalence, la mobilité et l'extrême précarité des emplois qui y sont imposés aux salariés<sup>14</sup> ». Les services publics, notamment les services fournis par l'administration publique, ceux offerts dans le réseau de la santé et des services sociaux ou, encore, en éducation, n'échappent pas à cette logique et sont soumis à ces impératifs intégrés par les décideurs.

En parallèle à cette stratégie, il est de bon ton de présenter l'État québécois comme trop rigide, trop bureaucraté. Selon ces détracteurs, il constitue une entrave au libre marché et à la compétitivité des entreprises. Ce discours est largement partagé par le gouvernement Charest qui, depuis son arrivée au pouvoir en 2003, a mis en œuvre un ensemble de réformes s'articulant autour des paramètres suivants : révision et restructuration des services gouvernementaux et mise en place de nouvelles règles de gouvernance des sociétés d'État ; création de l'agence sur les partenariats publics privés (PPP) pour faciliter la réalisation de projets d'envergure ; réduction de la taille de la fonction publique, et ce, par la réduction du personnel, mais aussi par la privatisation, la décentralisation et la régionalisation des activités gouvernementales.

Actuellement, cinq services gouvernementaux sont menacés de privatisation.

Le Réseau national intégré de radiocommunications (RENIR)<sup>15</sup>, responsable des radiocommunications lors des opérations « sensibles » en vue de la sauvegarde de la santé et de la sécurité publique<sup>16</sup> serait cédé au privé à compter de 2008. La privatisation du RENIR aurait pour effet d'accorder à un monopole privé le droit d'imposer sa loi dans les régions, et ce, au nom de la rentabilisation de ses opérations. De plus, l'État deviendrait captif de ce monopole et amoindrirait son expertise en technologie de l'information. Enfin, cette privatisation entraînerait des pertes d'emplois dans toutes les régions du Québec et le désengagement de l'État en regard de sa responsabilité en matière de santé et de sécurité publique.

Le gouvernement jongle aussi avec l'idée de privatiser le service Fournitures et Ameublement du Québec (FAQ), qui offre des fournitures de bureau, du mobilier, des logiciels et des produits de laboratoire aux ministères et aux organismes, mais aussi au monde municipal, au réseau de la santé et des services sociaux et à celui de l'éducation. Il veut faire de même avec le service Reprographie gouvernementale (RE).

---

<sup>14</sup> Atolfo Riera, *L'entreprise néolibérale*, 2005, [En ligne], [\[http://www.sap-pos.org/fr/international/globalisationcapitaliste/entreprise\\_neoliberal.html\]](http://www.sap-pos.org/fr/international/globalisationcapitaliste/entreprise_neoliberal.html).

<sup>15</sup> Joanne Laperrière, *L'Opération « RENIER »*, septembre 2007, SFPQ.

<sup>16</sup> Il s'agit, notamment de l'entretien des routes, de la protection de la faune, de la lutte au braconnage, de la gestion des forêts, de la protection contre les feux de forêts, de l'opération de sécurité civile et du contrôle routier.

Ces services<sup>17</sup> sont tenus de respecter les règles éthiques de la fonction publique dans le cadre du processus d'attribution de contrats. Ce n'est pas le cas des firmes privées. En privatisant ces services, le gouvernement du Québec se priverait d'un centre d'expertise capable de mettre en œuvre les politiques d'achat local et responsable de la fonction publique du Québec qui sont énoncées dans la Politique des marchés publics de 2001.

L'autre service dans la mire de la ministre Jérôme-Forget concerne le Centre de gestion de l'équipement roulant (CEGER), qui compte 61 ateliers de mécanique répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Il fournit aux ministères, aux organismes publics et à certaines municipalités, des véhicules routiers et un service d'entretien. Le coût des services offerts par le CEGER est en moyenne de 30 % inférieur à celui du privé<sup>18</sup> et même la firme gourou des partenariats publics privés, Price Waterhouse, reconnaît que privatiser ce centre n'est pas une hypothèse à retenir<sup>19</sup>.

Finalement, le Centre de signalisation (CSI) pourrait aussi être privatisé. Il s'agit d'un organisme public qui assure la disponibilité des produits et des services de signalisation routière conformément aux besoins de ses clients, notamment le ministère des Transports. On peut s'étonner que le gouvernement ait choisi de privatiser ce service gouvernemental puisqu'une étude a démontré que le CSI est l'un des organismes les plus performants sur le plan de la qualité, des délais et des prix, et ce, au Canada et au Québec.

Du côté des PPP, le gouvernement ira de l'avant envers et contre nous ! Pourtant, même la Fédération canadienne des municipalités conteste le bien-fondé du recours aux PPP.

Les partenariats publics privés minent la démocratie, nuisent aux petites entreprises et n'entraînent pas d'économies pour les contribuables. [Plus encore], même lorsqu'on tient compte des dépassements de coûts, des amendements aux contrats à terme et des modifications des priorités publiques, plusieurs de ces projets ont finalement été plus dispendieux qu'un projet équivalent financé par le public<sup>20</sup>.

Parmi les inconvénients que dénote la Fédération, soulignons :

Un manque de responsabilité politique en cas de problème, des contrats blindés qui coûtent une fortune à modifier en cas de révision des priorités publiques et des plans de développement si jalousement gardés que,

---

<sup>17</sup> Joanne Laperrière, *Opération « déFAiRE »*, septembre 2007, SFPQ.

<sup>18</sup> Communiqué de presse, SFPQ.

<sup>19</sup> Michel Corbeil, « Vente de garages », *Le Soleil*, 17 septembre 2007, p. 11.

<sup>20</sup> Presse canadienne, Les PPP seraient nuisibles, *Le Devoir*, 8 et 9 septembre, p. A-4.

fréquemment, seule la compagnie d'origine sera en mesure de soumissionner lors des appels d'offres<sup>21</sup>.

Selon George Lebel professeur à l'UQAM, le partenariat comme la gouvernance sont des concepts qui maquillent une réalité toute simple soit l'infiltration de l'entreprise dans le processus de décision aux dépens de l'exécutif qui perd ainsi son pouvoir. Pour sa part, Christian Rouillard de l'Université d'Ottawa, présent au colloque du SFPQ de juin 2007, récuse le fait que les réformes instaurées sous le vocable de gouvernance soient présentées comme une nouvelle forme d'organisation du travail qui ne modifie pas les capacités de l'État. Selon lui, la politique gouvernementale et le document *Moderniser la gouvernance des sociétés d'État* s'inspire de la gouvernance de l'entreprise privée en des termes d'efficacité, d'efficience et d'économie ; change la relation entre l'État et la société civile et appauvrit ainsi la vie démocratique, et ce, malgré les prétentions à des sociétés d'État transparentes, performantes et imputables.

### **Accentuer la privatisation du réseau de la santé et des services sociaux**

Convoité par le secteur privé et les grandes institutions financières<sup>22</sup>, le secteur de la santé fait l'objet, depuis une vingtaine d'années, de remises en question en ce qui concerne son organisation et son financement public. Aujourd'hui, on peut affirmer ironiquement que les attaques répétées contre le financement public et la prestation de services publics commencent à porter fruit malgré les résistances.

En effet, la série d'interventions des gouvernements successifs, notamment les réductions budgétaires, les fermetures et les fusions d'établissements, le sous-investissement dans les infrastructures immobilières et techniques, le rétrécissement du bassin de main-d'œuvre et les changements dans les modes de gestion, ont eu des effets dramatiques sur les services. Ces effets ont alimenté les dires des détracteurs du réseau qui affirment que ce dernier est inefficace et ne permet pas de répondre aux besoins de la population. À ces stratégies de démantèlement, s'ajoutent des attaques en règle contre les acteurs (les syndicats) qui pouvaient opposer une résistance à ces changements majeurs.

Ces interventions, doublées d'un discours persuasif des dirigeants sur la nécessité de revoir les façons de faire, ont pavé la voie à l'entreprise néolibérale et à l'application d'un nouveau mode d'organisation du travail :

Outre l'autonomie, ce sont aussi et surtout la flexibilité, la polyvalence, la mobilité et l'individualisation de la relation salariale, qui sont les maîtres mots

---

<sup>21</sup> *Idem.*

<sup>22</sup> La santé représentait un marché de 26 milliards de dollars au Québec, en 2003, soit 10,2 % du PIB et de 123 milliards de dollars au Canada, en 2003, soit 10,1 % du PIB. Sources : ICIS, Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2005, Canada, ICIS, 2005 ; Organisation mondiale de la santé et Organisation mondiale du commerce, Les accords de l'OMC et la santé publique, Étude conjointe de l'OMS et du Secrétariat de l'OMC, s. l. Organisation mondiale du commerce/Organisation mondiale de la santé, 2002.

du modèle de mobilisation de la force de travail de l'entreprise néolibérale. Par là même, ce dernier est la principale cause d'une dégradation constante et spectaculaire, depuis 10 ans, des conditions de travail, dont les conséquences, sociales et humaines sont dramatiques<sup>23</sup>.

Dans un tel contexte, la réforme du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, est venue aggraver la situation en introduisant de façon officielle une privatisation des services de santé en même temps qu'elle cherchait à neutraliser ses adversaires potentiels : les syndicats. L'introduction de mesures législatives a permis de créer les structures, les mécanismes et les modes d'organisation permettant d'introduire des partenaires public-privé, tant sur le plan des services que du financement. Actuellement, les conditions sont réunies pour que le secteur privé s'installe de façon durable en santé. Ceci introduit non seulement des éléments de tarification des services (les usagers doivent payer), mais a aussi des conséquences importantes sur le personnel et la prestation de services.

### **Une gestion publique passive à l'avantage du secteur privé**

Depuis la fin des années 1990, certains problèmes ont émergé dans le réseau dont les principaux continuent à faire les manchettes : listes d'attentes, infrastructures déficientes ou manquantes, pénurie de personnel, etc. Par rapport à cette situation, les différents gouvernements ont plutôt opté pour la méthode du pansement plutôt que celle de trouver les remèdes à l'origine de la maladie. Aujourd'hui, le gouvernement libéral met en place les conditions favorables au développement du secteur privé en même temps qu'il donne l'illusion de corriger les problèmes du secteur public. La dernière loi du ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant une garantie d'accès pour trois chirurgies (hanche, genou et cataracte)<sup>24</sup>, illustre bien cette façon de faire.

En trois propositions principales, la loi prévoit une gestion centralisée des listes d'attente sous la responsabilité du secteur public, le déploiement du secteur privé par la création de centres médicaux spécialisés de deux types<sup>25</sup> pour assurer les services et l'autorisation pour les patients de contracter des assurances afin de financer ces trois chirurgies. Tout comme dans le cas de l'administration publique, cette méthode pénalise le réseau, l'affaiblit davantage et le dépossède de certains services, ce qui entraîne une perte d'expertise et de budgets. Pourtant, nous savons que le secteur privé ne pourra pas répondre aux critères de qualité, de formation continue et d'éducation qu'assume le secteur public.

---

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> Le projet de loi 33, Loi modifiant la loi sur les services de santé et les services sociaux et autres dispositions législatives, a été adopté en décembre 2006, L.Q. 2006, c. 43.

<sup>25</sup> L'un avec les médecins participants (payés par l'État) et l'autre avec des médecins non participants (payés par les patients).

Par ailleurs, la possibilité pour les gestionnaires de contracter avec le réseau privé permet de justifier la fermeture de certains services en cas de problèmes de gestion (pénurie à la salle d'opération de l'Hôpital Sacré-Cœur et contrat de service avec la clinique Rockland MD). Ainsi, sous prétexte de vouloir diversifier l'offre d'hébergement à l'intention des personnes âgées, le gouvernement ferme des CHSLD et amorce un mouvement de sous-traitance de lits du réseau public vers des ressources intermédiaires développées par le privé.

Le recours aux agences privées pour l'embauche d'infirmières devient également la voie rapide pour les gestionnaires. Il permet de pallier la pénurie de personnel sans toutefois s'attaquer aux causes profondes du phénomène et sans s'assurer d'un quota minimal de main-d'œuvre en fonction des besoins. Comme ils ne doivent jamais dépasser 100 % de personnel disponible, les postes vacants sont gelés et les postes à temps partiel, occasionnels et sur appel se multiplient. Cette gestion par le vide a entraîné une augmentation de 144 % des heures travaillées en temps supplémentaire entre 1997 et 2005. Pour la seule Agence de Montréal, 13 805 952 heures travaillées ont été confiées aux agences privées, occasionnant une dépense de 380 297 009 \$ durant les trois dernières années.

Dans un tel contexte, la question de la pénurie de la main-d'œuvre dans le réseau, particulièrement chez les infirmières, devient un des enjeux crucial de la conjoncture actuelle. Pour y remédier, le ministre met en place une table de concertation afin de mettre en œuvre une planification de la main-d'œuvre pour corriger la pénurie de personnel. La question que nous devons nous poser est : s'agit-il encore d'un simulacre de démocratie ?

Du côté des médecins, ils se divisent en deux camps : les « proprivatisations » et les « prosystèmes publics ». Le nouveau président de l'Association médicale canadienne (AMC), Bryan Day, estime que le régime de santé public se dirige vers une crise et qu'une implication accrue du privé pourrait l'atténuer. « Les Canadiens devraient avoir le droit de contracter une assurance médicale privée lorsque le système public ne leur assure pas un accès aux soins en temps opportun<sup>26</sup>. »

Cette position n'est pas partagée par tous les médecins. L'Association des médecins canadiens pour le régime public dénonce les systèmes à deux vitesses dans lesquels :

Les médecins qui ont une pratique mixte peuvent se placer en conflit d'intérêts, tirant profit de l'allongement des temps d'attente dans le système public pour ainsi promouvoir une pratique privée plus lucrative. D'ailleurs, l'entente récente des médecins spécialistes n'est pas de bon augure puisqu'elle va encourager, aux moyens d'incitatifs financiers, les médecins à

---

<sup>26</sup> Cette position est pourtant contraire aux résultats d'une étude réalisée par l'AMC en 2006.

pratiquer dans le secteur privé, il faut rappeler que ces médecins sont directement interpellés par la loi 33<sup>27</sup>.

Les cliniques privées profitent de ce marché en émergence et n'hésitent pas à jouer dans le flou de la loi 33 pour faire des profits. Seulement trois mois après l'adoption de la loi, Rockland MD proposait des services faisant cohabiter médecins participants et non participants sous le même toit et une facturation des frais accessoires allant jusqu'à 1 300 \$ pour le salaire du personnel infirmier et de soutien, le matériel et la location de salle.

### **Une approche stratégique et efficace**

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a orchestré, avec brio, un premier mandat sous le chapeau du « bon docteur Couillard ». Son deuxième mandat, au leadership moins flamboyant, semble téléguidé, en apparence, par le Conseil du trésor. Il est essentiellement orienté vers la mise en œuvre effective et la poursuite de la privatisation des services en coulisse. Cette réforme majeure et difficilement réversible est introduite à petits pas et sur plusieurs fronts.

La mise à contribution des grands acteurs du secteur des finances (banques et compagnies d'assurance) et le déplacement des instances décisionnelles et démocratiques de l'État vers le secteur privé et dans les clubs select changent la donne. En effet, les plans d'affaires de ces magnats de la finance tiennent lieu de politiques publiques et de plan d'action.

Bientôt, se déroulera à huit-clos le World Health Executive Forum, « ce *think tanks* de très haut niveau », baptisé par les organisateurs le « Davos de la santé » fera office de « plate-forme mondiale, non gouvernementale, qui réunit les plus grands leaders politiques et dirigeants publics et privés des pays industrialisés dans le secteur de la santé<sup>28</sup> ».

Les médias participent à la dissémination de l'idéologie néolibérale et propagent le syllogisme des *think tanks* de droite qui posent le verdict d'un réseau public inefficace et de la nécessité de protéger la liberté de choix et de vendre des services de santé au même titre que d'autres marchandises :

Pendant qu'en Outaouais, les listes d'attente en échographie peuvent atteindre six mois et plus dans certains cas, le réseau de la santé de Québec est sur le point de signer une entente avec deux cliniques privées

---

<sup>27</sup> L'entente prévoit 25,3 % d'augmentation, un plan d'accessibilité qui s'imbrique avec la loi 33, un plan d'affaires en 24 mesures et une augmentation de la productivité.

<sup>28</sup> World Health Executive Forum, *Leaders mondiaux, Enjeux stratégiques, Vision Globale*, novembre 2007.



d'échographie parce que l'attente pour le même examen est sur le point de dépasser... trois mois<sup>29</sup>.

Les principaux concernés, les citoyens victimes de la désinformation et du matraquage sensationnaliste des médias, quand ils ne sont pas impuissants, semblent peu ou pas conscients de l'impact de la privatisation des services et de la désassurance sur leur vie. On assiste à une faible résistance citoyenne et à une grande tolérance au discours néolibéral.

### **L'infiltration du privé dans l'enseignement supérieur**

Selon Cécile Sabourin<sup>30</sup>, présidente de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), l'OCDE prépare les administrations universitaires, depuis des années et au moyen d'analyses et de colloques, à concevoir leurs établissements comme des entreprises au service de l'économie, productrices d'innovations et formatrices de personnel hautement qualifié. Avec ses scénarios du futur, l'OCDE incite les gouvernements à une conception binaire des réseaux universitaires : établissements d'élite en concurrence effrénée sur le marché international et universités moyennes répondant aux demandes des étudiantes et des étudiants de leur milieu.

Il y a importation du discours, des méthodes de gestion, des valeurs, des concepts issus de l'entreprise privée (privatisation endogène) et introduction du privé, notamment par le biais de PPP pour les infrastructures, la sous-traitance ou, encore, le recours aux fondations privées qui introduisent leurs propres indicateurs de résultats dans la gestion des universités (privatisation exogène).

L'éducation est devenue un produit de consommation à cause, entre autres, de la modification des modes de gouvernance des établissements (choix des cadres), de l'organisation des services éducatifs, voire des conditions d'enseignement.

L'offre de formation est de plus en plus axée sur les exigences du marché du travail et le financement de la recherche est lié à des programmes donnant la priorité à l'innovation et aux retombées économiques dans les milieux.

### **Le financement de l'enseignement postsecondaire, la question des frais de scolarité et des frais afférents**

L'éducation universelle, gratuite et accessible dans toutes les régions du Québec a été au centre de la mise en œuvre du modèle québécois. L'arrivée des collèges permettait enfin à des milliers de jeunes d'accéder aux études postsecondaires

---

<sup>29</sup> « La réticence de l'Outaouais contraste avec l'attitude de la région de Québec », *Le Droit*, 7 septembre 2007, p. 3.

<sup>30</sup> Tiré du résumé de la Table des partenaires universitaires de la communication présentée lors du Forum social québécois, août 2007, Montréal.

dans des disciplines techniques de haut niveau ou, encore, dans des domaines conduisant aux bancs de l'université.

Aujourd'hui, l'accessibilité aux études supérieures est sérieusement mise à mal par le gouvernement Charest à cause de son incapacité à trouver des solutions aux problèmes du financement de l'enseignement supérieur. En effet :

L'institutionnalisation des frais obligatoires dans les cégeps constitue un obstacle financier qui, tout en remettant en question le principe de gratuité des cégeps reconnu dans la Loi des cégeps, alourdit la charge financière des étudiantes et des étudiants et constitue ainsi un obstacle financier supplémentaire à l'accessibilité aux études postsecondaires. À l'université, ces frais institutionnels se doublent des droits de scolarité. Qui plus est, aucune balise, aucune limite n'est imposée aux universités et aux cégeps dans l'établissement de ces frais, sinon qu'on a appelé les directions d'établissements à un minimum de dialogue avec les associations étudiantes dans la détermination de ces frais, et ce, sans en faire une obligation<sup>31</sup>.

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport mène actuellement une consultation en ligne sur l'encadrement des frais institutionnels obligatoires dans les universités. Les dés semblent pipés à l'avance.

Comme le signale la CSQ dans son mémoire :

Il va sans dire que nous ne pouvons traiter d'une éventuelle proposition d'encadrement des frais institutionnels obligatoires dans les universités sans rappeler notre désaccord avec le dégel des frais de scolarité. Invoquer les faibles coûts des droits de scolarité universitaire au Québec en comparaison de ceux des autres provinces pour justifier le dégel ne peut tenir la route. L'éducation, notamment l'éducation supérieure, constitue un bien public non monnayable. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et aux modalités dans le lequel est reconnu le droit pour toute personne à l'éducation et la convention de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur renforcent cette idée de bien public, bien commun, que représente l'éducation. Conséquemment, le financement public de ce bien est capital pour garantir sa mission. Tenter de faire reposer les problèmes de financement sur les étudiantes et les étudiants en justifiant cette contribution comme la juste part de tous et chacun fait fi des impacts de cette hausse sur l'accessibilité aux études supérieures. Les obstacles financiers sont un facteur discriminant pour l'accessibilité aux études qui doivent être éliminés afin de permettre à celles et à ceux qui le désirent et en ont la capacité de poursuivre des études supérieures sans distinction du milieu géographique, socioéconomique et culturel.

---

<sup>31</sup> CSQ, *Le droit à l'éducation postsecondaire passe par une loi-cadre sur l'accessibilité aux études supérieures*, mémoire présenté à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur l'encadrement des frais institutionnels obligatoires dans les universités, octobre 2007, p. 7.

S'il a été maintes fois démontré que le facteur culturel était déterminant dans la poursuite des études supérieures, les obstacles financiers y constituaient également un frein non négligeable. Des études citées<sup>32</sup> dans un avis du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) concluent que si les facteurs culturels expliquent 50 % de la non-fréquentation postsecondaire, les facteurs financiers expliquent, quant à eux, 30 % de cette non-fréquentation. Quiconque veut préserver et même garantir l'accessibilité sans discrimination et sélection liées à la situation socioéconomique ne peut invoquer le critère de la comparaison entre les droits de scolarité interprovinciaux pour justifier une hausse des droits de scolarité, à moins de considérer l'enseignement supérieur comme un bien commercial disponible pour celles et ceux qui en ont les revenus.

### **L'éducation des adultes**

Le plan d'action de la politique d'éducation et de formation des adultes est en révision au cours de l'année 2007-2008. Cette politique est parrainée conjointement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Tant dans ses orientations que dans son plan d'action, cette politique a mis le cap sur la formation en entreprise. Pourtant, parmi les objectifs poursuivis, on retrouvait l'alphabétisation et la formation de base : deux défis que relève le milieu scolaire. On a pu constater que l'offre de cours dans les centres d'éducation des adultes et dans les cégeps ne permettait pas à un adulte de s'inscrire à des programmes de formation à temps partiel ou le soir. En effet, les budgets alloués à ces programmes avaient subi des compressions. De plus, les services complémentaires à l'enseignement (orientation, soutien pédagogique, bibliothèque, etc.) étaient quasi inexistantes à l'éducation des adultes. Le plan d'action n'apparaît pas à la hauteur des objectifs inscrits dans la politique. Il reste encore quelques jours pour tracer le bilan de ce plan d'action et pour proposer les orientations du prochain plan d'action.

### **La formation professionnelle et technique**

Le plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique du MELS continue sur sa lancée. C'est sa deuxième année d'implantation. Les objectifs de ce plan consistent à soutenir le développement de concertations régionales autour de programmes d'études professionnelles et techniques pour assurer la survie des programmes, voire des établissements scolaires en région. Le plan s'articule autour de trois chantiers :

- La concertation régionale ;
- Le rapprochement entre les établissements d'enseignement ;

---

<sup>32</sup> Conseil permanent de la jeunesse, *L'accessibilité : c'est de valeur ! Contrer les obstacles aux études postsecondaires*, avis, Juin 2005, p. 61.

➤ Le rapprochement avec les entreprises.

En 2006-2007, le MELS a adopté les balises devant servir à préparer les plans régionaux de formation. En 2007-2008, les tables interordres seront appelées à déposer leur projet de formation auprès du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT). Ce dernier analysera les projets et en assurera le suivi. Ce sera notamment le cas pour les quatre projets pilotes en cours dans les régions du Centre-du-Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Montérégie et du Lanaudière.

### 3.4 L'identité québécoise

Historiquement, le PLQ a plaidé pour l'enchâssement de la spécificité du Québec dans la Constitution canadienne et la Charte des droits et libertés par le biais d'une clause reconnaissant la société distincte québécoise.

Aujourd'hui, l'idée de la reconnaissance de l'identité québécoise refait surface dans la foulée du débat sur les accommodements raisonnables. L'ADQ et le PQ prônent la nécessité d'une constitution québécoise. À noter que la Colombie-Britannique a sa constitution depuis 1871. L'Alberta réfléchit aussi à cette possibilité.

Il ne faut pas sous-estimer les dangers qu'une telle avenue peut receler. En effet, une fraction de la minorité anglophone rêve d'utiliser une telle opportunité pour remettre en question certaines politiques, notamment en matière linguistique.

Du côté de la pérennité de la langue française, rien n'est acquis. Dans le cadre de l'intégration des Amériques, le français souffre de plus en plus du déséquilibre des forces linguistiques. La tiédeur des mesures prises pour renforcer l'apprentissage de la langue française et de la culture québécoise accentue ce déséquilibre. Depuis 1997, la proportion de personnes bilingues (français-anglais) dans les cohortes immigrantes ne cesse d'augmenter. « En corollaire à ce constat de l'augmentation du bilinguisme français-anglais, il s'ensuit que la proportion d'immigrants sachant s'exprimer au moins en anglais a elle aussi progressé : de moins de 33 % qu'elle était en 1995-1998, elle atteignait 51,6 % durant la période de 2004-2005. » De plus, selon une enquête de Statistique Canada<sup>33</sup> :

L'adaptation sur les plans linguistique et culturel était difficile pour un grand nombre d'immigrants [particulièrement chez les personnes réfugiées]. Environ le quart des nouveaux immigrants (26 %) ont déclaré qu'apprendre une nouvelle langue était une difficulté alors que 13 % ont mentionné la difficulté à s'adapter à une nouvelle culture ou à de nouvelles valeurs.

---

<sup>33</sup> Grant Schellenberg et Hélène Mathieu, « Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada : faits saillants des trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada », *Tendances sociales Canadiennes*, Statistique Canada, Édition spéciale 2007.

On ne peut sous-estimer cette difficulté, car si la proportion de personnes sélectionnées connaissant le français a augmenté, « le nombre de personnes ignorant le français admises annuellement est aujourd'hui plus important qu'auparavant [du fait de l'augmentation des volumes globaux d'admissions]<sup>34</sup> ».

Plus encore, les attaques contre la loi 101 se poursuivent. Depuis son adoption il y a 30 ans, cette loi n'a eu de cesse d'être contestée devant les tribunaux. La dernière décision en date concernant « l'accès à l'école anglaise publique pour les enfants ayant fréquenté l'école privée non subventionnée » risque de nous ramener à la case départ. Il ne faut pas sous-estimer la volonté de Brent Tyler qui a annoncé sa bataille pour le retour au libre choix.

D'où l'idée qui émerge dans plusieurs pays qui ne sont pas nécessairement francophones d'un traité de la diversité linguistique. Le temps presse, car les tensions reliées au rapport de force entre le droit commercial et le droit linguistique s'accroissent. Dans certains pays, on assiste à des contestations des lois linguistiques sous prétexte qu'elles sont des entraves à la liberté de commerce.

En Europe, sévit actuellement une bataille importante portant sur la langue des brevets. Signé en juin 2001, l'accord de Londres, qui concerne les 32 pays membres de l'Office européen des brevets (OEB), prévoit que les brevets peuvent être déposés dans une des trois langues officielles (anglais, français, allemand). Il supprime l'obligation de les traduire dans chacune de ces trois langues.

Pour entrer en vigueur, ce protocole a besoin de la signature de la France, car il a déjà été ratifié par l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Le lobby de l'industrie est très actif en soulignant que la levée de l'obligation de traduire en trois langues lui permettrait d'économiser du temps et de l'argent.

### **3.5 Des élections prévisibles au printemps prochain**

Le dernier sondage CROP-La Presse publié le 26 septembre dernier était dévastateur pour le gouvernement Charest. Les baisses d'impôt n'ont pas eu l'effet escompté. Non seulement le PLQ ne recueille que 24 % des intentions de vote, mais l'appui des francophones n'est plus que de 15 %. En fait, le taux d'insatisfaction à l'endroit du gouvernement atteint le niveau de 62 %. Un examen attentif de l'action gouvernementale nous démontre que ce gouvernement est incapable de prendre des décisions. Est-il traumatisé par la grogne suscitée par ses décisions antérieures ? Il n'en demeure pas moins qu'il consulte, consulte à nouveau et consulte encore au lieu de prendre des décisions.

Au cours des prochains mois, le Québec sera le théâtre de nombreuses annonces visant la réfection des infrastructures routières, mais aussi dans les réseaux de l'éducation et de la santé. Doté d'un budget de 30 milliards, le Plan québécois des infrastructures confirme essentiellement les sommes déjà annoncées lors du

---

<sup>34</sup> Grant Schellenberg et Hélène Mathieu, *Op.cit.*, p. 26.

dernier budget québécois. Toutefois, il occulte les compressions budgétaires actuelles et à venir ainsi que toute la question de l'augmentation des tarifs ou de l'instauration des péages sur les routes revitalisées. Qu'importe, ce plan permettra peut-être de désamorcer la crise créée par l'effondrement du viaduc de la Concorde, d'atténuer les conclusions à venir de la commission Johnson, de donner aux ministres l'occasion de procéder à des annonces et peut-être d'espérer remonter dans la faveur populaire.

Pour sa part, le PQ compte sur l'arrivée de Pauline Marois à la direction et sur son retour à l'Assemblée nationale comme chef de parti pour rehausser l'adhésion de la population au PQ. Comme nous l'avons signalé dans la section sur la social-démocratie, depuis son élection, M<sup>me</sup> Marois a régulièrement puisé aux idées de la droite. Si l'analyse des plates-formes électorales des partis politiques présents à l'Assemblée nationale nous avait permis de constater plus de convergences que de divergences sur un ensemble de questions cruciales, force est de constater qu'actuellement, le PQ rejoint le centre droit de l'échiquier politique. Pensons à l'idée avec laquelle jongle actuellement le PQ soit un système de santé mixte à l'europpéenne.

Aussi, la vigilance s'impose quant au projet de « gouvernement original » et l'influence des Facal, Legault et autres « lucides » sur le programme du parti. Pour ce parti, le défi est de taille, car il sera difficile de contrer l'ADQ et de l'empêcher d'accéder au pouvoir, même sous la forme d'un gouvernement minoritaire. Déjà, la proposition du PQ à l'ADQ de faire de la crise forestière l'enjeu de la rentrée parlementaire a été rejetée du revers de la main par l'ADQ. La possibilité d'alliances entre les deux partis d'opposition semble bien mince.

À surveiller la scène politique québécoise, on en arrive à se demander si le nouvel « étalon de mesure politique » ne serait pas Mario Dumont et son programme. À chaque idée émise par ce leader politique, il s'en trouve parmi les autres partis pour surfer sur ses idées. Que ce soit sur les accommodements raisonnables, la question d'une constitution québécoise ou, encore, sur la révision des services essentiels dans le secteur municipal, y incluant le transport en commun, à chaque fois, le gouvernement attrape l'idée au vol et s'engage dans la voie proposée. Depuis quelque temps, il arrive même régulièrement que le PQ se mette à la remorque des peurs et des réactions « téléguidées » au sein de la classe moyenne sous prétexte de se mettre à l'écoute de l'électorat. Tout comme le PLQ et l'ADQ, le PQ reprend à son compte les valeurs de travail, d'autorité, de morale, de respect et de mérite et, selon la nouvelle chef, Pauline Marois, Mario Dumont devrait être écouté avec respect, car il a réussi à canaliser la colère de la classe moyenne québécoise.

Il faut le reconnaître, l'ADQ poursuit sa campagne de séduction, comme en témoigne l'adhésion de la population à ce parti. On ne peut sous-estimer qu'il est en avance dans le grand Québec (42 % contre 24 % pour le PQ et 23 % pour le PLQ), dans la couronne nord et sur la Rive-Sud de Montréal (40, 33 et 16 %) et dans

l'ensemble des autres régions du Québec. Son chef, Mario Dumont, a peut-être dérapé lors de la rencontre avec les militants du parti sur la question de l'adéquation entre le développement hydroélectrique au Québec et le développement durable ou, encore, sur le rôle de la Caisse de dépôt et de placement, il n'en demeure pas moins que ce parti attire de plus en plus de candidatures d'envergure. Dans un tel contexte, l'ADQ réussira-t-elle à s'allier le PQ lors de la présentation du prochain budget pour défaire le gouvernement Charest et mener une nouvelle campagne électorale ? Ce scénario est très possible.

#### **4 Les événements ou les rendez-vous**

Le menu législatif de la prochaine session parlementaire au Québec n'est pas encore connu. Il reste toujours la possibilité d'une élection générale à la suite du dépôt du prochain budget au printemps 2008. Malgré ces inconnus, force est de constater que l'activité politique est intense. Si ce gouvernement consulte la population par plusieurs commissions de consultation, la majorité d'entre elles se déroulent en dehors de l'Assemblée nationale et sans la participation des députés élus démocratiquement.

Cela est révélateur d'une tendance lourde qui consiste à confier à des commissions externes la responsabilité de régler des problèmes de société. Comme le signale Dorval Brunelle :

La gouverne canadienne et québécoise en crée pour tout et rien, sur la réforme du fédéralisme, l'union économique, les autochtones, les méthodes de reproduction assistées. Cette pratique renforce la conception de l'État comme simple gestionnaire de flux d'intérêt. C'est une espèce de gare de triage qui répartit les intérêts sociaux en suivant des procédures. Dès que surgissent de vraies questions politiques, des questions sociales controversées, l'État les contourne en créant une commission qui donne l'impression d'une prise en main des problèmes. Seulement, ce n'est pas l'État qui fait : il fait faire dans l'espoir de laisser-faire et d'oublier, parce qu'on ne compte plus le tablettage des rapports, ces magnifiques coups d'épée dans l'eau. Cette mécanique confirme finalement les cyniques pour lesquels les gouvernements sont inaptes et ne règlent jamais rien d'important<sup>35</sup>.

Il y a là un réel déficit démocratique. Dorénavant :

C'est l'ère des instances non élues : juges experts et commissaires de toutes sortes, nationaux et internationaux imposent leurs avis fondés sur leurs expériences par-dessus la discussion des assemblées représentatives. De fait, la démocratie se trouve identifiée à un état du développement de la richesse et le libre choix du citoyen démocratique au libre choix du consommateur au supermarché. Apparaissent très clairement sous le label

---

<sup>35</sup> Stéphane Baillargeon, « L'entrevue Contre l'État inerte », *Le Devoir*, 10 septembre 2007, p. A-18.

démocratie une oligarchie au sens propre et le renforcement des pouvoirs des élites dominantes sur l'ensemble de la société contemporaine<sup>36</sup>.

Le tableau qui suit présente très succinctement les travaux qui risquent de nous interpellier comme organisation syndicale.

<b>LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE</b>		
<b>ÉVÉNEMENTS</b>	<b>FAITS SAILLANTS</b>	<b>ENJEUX</b>
<b>Septembre à décembre 2007</b>  <b>Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles</b>	Connue sous le vocable « commission Bouchard-Taylor ».	Définir les balises pour la place de la religion dans l'espace public, mais aussi celles sur les ajustements à la diversité culturelle.
<b>Septembre et octobre 2007</b>  <b>Consultation sur les conditions de vie des aînés</b>	Annoncés par le premier ministre et lancés par la ministre Marguerite Blais, les thèmes sont : famille, société, différents milieux de vie.	
<b>Commission Castonguay</b>	Le gouvernement québécois a confié à Claude Castonguay la direction d'un groupe de travail sur le financement des services de santé. Il parle d'avancer des solutions.	Remise en question de la Loi canadienne sur la santé afin d'accélérer l'achat d'assurances privées.  L'ADQ a nommé Johanne Marcotte.  Le PQ a nommé Michel Venne.
<b>Du 27 août au 7 octobre 2007</b>  <b>Consultation sur l'encadrement des frais institutionnels obligatoires imposés aux étudiants dans les universités</b>	Consultation en ligne menée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	
<b>Automne 2007</b>  <b>Comité de travail sur les services de garde en milieu de travail</b>	Ce groupe serait composé des différents partenaires et devrait voir le jour rapidement au cours de l'automne.	La santé et la sécurité des enfants, l'environnement physique des services, les programmes d'activités, le financement, etc.

<sup>36</sup> Tiré de Pierre Mouterde, *Repenser l'action politique de gauche*, Écosociété, novembre 2005.



<b>LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE</b>		
<b>ÉVÉNEMENTS</b>	<b>FAITS SAILLANTS</b>	<b>ENJEUX</b>
<b>5, 6 et 7 novembre 2007</b>  <b>Davos de la santé</b>	Au Manoir St-Sauveur, rencontre organisée par le World Health Executive Forum, basé à Montréal afin de permettre aux leaders politiques et aux grands décideurs de la santé de se réunir et de partager leurs réflexions.	
<b>5 au 7 novembre 2007</b>  <b>Sommet sur la santé du Collège des médecins</b>	Au programme : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'organisation actuelle du système de santé ;</li> <li>➤ Les structures administratives ;</li> <li>➤ Le financement du système (ouverture au secteur privé).</li> </ul>	
<b>Automne 2007</b>  <b>Consultation publique</b>  <b>Régie des rentes</b>	À l'automne, il y aura une consultation publique sur les choix qui seront proposés pour assurer la viabilité du régime.  Essentiellement, la possibilité de hausser les cotisations du régime, de changer les prestations aux personnes ou la possibilité de différer la retraite font partie des choix qui seront offerts.	L'âge de la retraite pourrait être reporté à 70 ans et celui de la préretraite à 65 ans  Reviendra-t-on encore sur la proposition d'abolir la rente du conjoint survivant ou de revoir la rente d'invalidité comme en 2004 ?
<b>Automne 2007</b>  <b>Commission Johnson</b>	Le dépôt des conclusions de la commission Johnson sur l'écrasement du viaduc de la Concorde et l'état des infrastructures au Québec.	
<b>Automne 2007</b>  <b>Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie</b>	Présidé par Robert Gagné accompagné de Luc Godbout et Guy Lacroix. Ce groupe a reçu comme mandat de faire le point sur les aides fiscales et leur impact. Il doit aussi proposer les meilleures orientations qui devront être prises pour développer les territoires du Québec.  Les recommandations doivent être déposées en décembre 2007 à la ministre Monique Jérôme-Forget.	Les trois crédits d'impôt accordés aux entreprises manufacturières des régions ressources pour les activités de deuxième et de troisième transformation qui se terminent en 2009 ainsi que le congé fiscal pour les PME manufacturières qui prend fin en 2010.
<b>Automne 2007</b>  <b>L'avenir de l'agroalimentaire au Québec</b>	Conclusion des travaux et dépôt des recommandations	

<b>LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE</b>		
<b>ÉVÉNEMENTS</b>	<b>FAITS SAILLANTS</b>	<b>ENJEUX</b>
<b>Novembre 2007</b> <b>Commission parlementaire sur la stratégie gouvernementale en matière de développement durable</b>	La stratégie doit servir de cadre pour orienter la confection des plans de développement durable que devront produire chacun des 150 organismes gouvernementaux et ministères.	La stratégie repose sur trois enjeux et neuf orientations stratégiques.
<b>4 novembre 2007</b> <b>Élections scolaires au Québec</b>	Il semblerait que le taux de commissaires élus par acclamation ait un peu diminué cette fois-ci, soit 64 % comparativement à 69,5 % en 2003.	Lors de la dernière campagne électorale, l'ADQ a promis leur abolition et le transfert de leurs responsabilités aux municipalités.
<b>2 décembre 2007</b> <b>Élections municipales à Québec</b>	Ces élections se dérouleront sur fond de négociation syndicale avec les employés municipaux.	
<b>Automne 2007</b> <b>Groupe de travail sur l'Afghanistan</b>	Présidé par John Manley, ce groupe est composé de cinq personnes, il doit évaluer quatre options et remettre son rapport à la fin de janvier 2008.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Continuer à former des militaires et des policiers dans la province de Kandahar pour faciliter le retrait en février 2009 ;</li> <li>➤ Se limiter à la reconstruction à Kandahar ;</li> <li>➤ Se concentrer sur les activités canadiennes de sécurité et de reconstruction dans une autre région de l'Afghanistan ;</li> <li>➤ Retirer toutes les troupes en février 2009.</li> </ul>

## **Conclusion**

« Sur le plan de la réflexion, il faut toujours être fidèle à une certaine radicalité intellectuelle, mais dans l'action, il faut savoir se donner des limites<sup>37</sup>. »

- Nous constatons qu'ici, comme dans plusieurs pays, une appropriation du pouvoir par une élite au détriment des classes populaires et des classes moyennes pose tout le défi de la conquête de nouveaux espaces d'expression politique.
- Comment nous gouverner comme centrale syndicale par rapport à ce laminage de la gauche politique ? Comment aller au-delà du discours de sensibilisation ? Jusqu'où penser l'action politique ? Voulons-nous nous

<sup>37</sup> Wolf Lepeneis, « Je suis un intellectuel heureux », *Le Nouvel observateur*, n° 2218, 10-16 mai 2007, p. 15.

inscrire dans l'action politique particulièrement dans le contexte de gouvernements minoritaires de droite et fortement néolibéraux? A-t-on un message ? Si oui, lequel ? Comment le véhiculer ?

- Le mode défensif sur lequel nous nous retrouvons fréquemment ne profite pas au mouvement syndical. Par contre, existe-t-il une période de l'histoire où le syndicalisme fut populaire au Québec ? Nous restreindre à notre mandat syndical initial, soit celui de la défense des droits de nos membres, ne nous attirerait pas plus l'appui du public qui n'y verrait qu'un repli corporatif. Pour la majorité de la population, le syndicalisme « c'est nécessaire, mais ce n'est pas populaire ».
- Nous constatons que l'essentiel de notre action gravite autour du renouvellement et de l'application de nos conventions collectives. Dorénavant, autant le réseau de la santé que celui de l'éducation seront mobilisés pour une grande part par la négociation locale. Conséquence de cela, les autres revendications à caractère plus politique ou social risquent d'être considérées par une large fraction de nos membres comme périphériques à notre mandat syndical. Ce sont des « revendications satellites » qui seront abandonnées régulièrement. Pourtant, comme le souligne Louis Gill, « les services publics que nous voulons sont un corps étranger dans la société dans laquelle nous vivons. C'est nous (les organisations syndicales et populaires) qui les avons imposés et nous sommes condamnés à les défendre sans relâche ».
- Devrions-nous emprunter la proposition de Christian Rouillard, développée lors du colloque du SFPQ, à savoir « redonner un sens progressiste à la modernisation de l'État afin de riposter à la définition qu'en donne le Plan de modernisation 2004-2007 du gouvernement Charest ». Cette conception progressiste serait fondée sur « un processus continu de dialogue entre les citoyens et les acteurs publics, dont, notamment, des membres de la fonction publique, des secteurs privés et communautaires ». Cette conception ne devrait pas se limiter à repenser la prestation des services publics, mais également viser l'élaboration de politiques publiques.
- En conséquence, pourrait-on tenter d'arrimer nos revendications syndicales liées à la négociation et nos revendications plus politiques ? Nous retenons l'exemple de l'équité salariale qui a mobilisé les organisations syndicales, le mouvement des femmes et les organismes de défense des droits et a suscité l'adhésion de la population. Cette bataille a été constante et a duré près de 30 ans... Elle n'a jamais été abandonnée, malgré toutes les tentatives patronales et les lobbys pour faire échec à cette revendication. Peut-on trouver aujourd'hui une autre revendication qui remplirait ce rôle et permettrait de restaurer la légitimité du mouvement syndical, mais aussi restaurer l'alliance avec les mouvements populaires ? À titre indicatif, est-ce que, dans le contexte actuel, toute la question de la mise en œuvre d'une véritable politique familiale aux volets multiples dont la conciliation famille-travail nous permettrait de faire le pont entre nos revendications syndicales et les aspirations d'une grande partie de la population, notamment les jeunes. Autre exemple, actuellement, une campagne de lutte contre la pauvreté se dessine,

elle ne concernerait pas seulement la situation des prestataires de la sécurité du revenu, mais aussi l'augmentation du salaire minimum. Est-il possible comme CSQ de jouer un rôle significatif dans cette campagne ?